

AVIS de MARCHE

2025 – 0001 PA – Spectacles pyrotechniques pour la Station de Gruissan

POUVOIR ADJUDICATEUR

Office de Tourisme de GRUISSAN – M. Joan Manuel BACO – Directeur Général

Capitainerie – Place Raymond Gleize – BP 49 - 11 430 GRUISSAN

Tél. : 04 68 75 21 60 - sbaerenzung@gruissan-mediterranee.com - <https://gruissan-mediterranee.com/>

SIRET : 425 127 685 000 47 - Code NUTS (2016) : FRJ11

PROCEDURE DE PASSATION

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

OBJET DU MARCHE

Marché de : [Services](#)

Intitulé du Marché : [Spectacles pyrotechnique pour la Station de Gruissan](#)

Code CPV : [24613200-6](#) et [92360000-2](#)

Nature du marché : [procédure adaptée à bons de commande](#)

Durée : [à compter du 1er Mars 2025 et jusqu'au 31 Décembre 2025, renouvelable par 1 fois, soit jusqu'au 31 Décembre 2026](#)

Lieux d'exécution : GRUISSAN (Aude)

Variantes : [non autorisées](#)

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES D'ATTRIBUTION

Langues : [Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés](#)

Unité monétaire utilisée : [euro](#).

- **Justification à produire quant aux qualités et capacités du candidat.**
 - Lettre de candidature DC1, Déclaration du candidat DC2
 - Attestation de régularité fiscale et sociale
 - Pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat (extrait K-bis ou délégation de pouvoir)
 - Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
 - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Sélection des candidatures**
 - Situation juridique de l'entreprise
 - Garanties et capacités techniques et financières
 - Capacités professionnelles
- **Critères de jugement des offres**

Dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique et dans les conditions prévues aux articles [R.2144-1](#) à [R.2144-7](#), [L.2152-1](#) à [L.2152-8](#), [R.2152-1](#) à [R.2152-7](#) et [R.2152-11](#) du Code de la commande publique, offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci – dessous :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Prix	40
Scénarisation du projet (aspect artistique)	30
Qualité globale du projet de spectacle	20
Pertinence de la qualité de la démarche environnementale	10

- **Négociation** : [avec objet](#)

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Le dossier peut être téléchargé gratuitement sur la plateforme : <https://marchespublics-aude.safetender.com/#/home>

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Lundi 3 février 2025 à 10 h

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES

Par transmission électronique

Plateforme marchés publics du Département de l'Aude <https://marchespublics-aude.safetender.com/#/home>

DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES : 90 JOURS

RENSEIGNEMENTS

Renseignements administratifs et techniques

Capitainerie – Place Raymond Gleize - BP 49 - 11 430 GRUISSAN - Tél. : 04 68 75 21 60

Stéphanie BAERENZUNG sbaerenzung@gruissan-mediterranee.com

REGLEMENT DES LITIGES

Instance chargée des procédures de recours, de médiation, service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier 6 rue Pitot 34063 M, tél. : 04-67-54-81-00, courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr.

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

lundi 27 Janvier 2025